

inaps

*Institut national de l'activité
physique et des sports*

**Directeur
technique**

Raison d'être :

Le directeur technique/sportif est spécialiste dans sa discipline sportive. Il est responsable de la planification, de la mise en œuvre, de la gestion et du contrôle de l'entraînement de tous les athlètes de l'équipe jusqu'à leur participation à d'importantes compétitions internationales.

Par conséquent, il est responsable de l'ensemble de la gestion du sport de compétition de la fédération, du sport de haut niveau à la promotion des jeunes talents.

En collaboration avec le directeur général, ils sont responsables de la gestion de tous les processus stratégiques du sport de compétition et contrôlent le développement du sport de compétition de plusieurs disciplines/groupes de disciplines et/ou groupes d'âge du sport.

Rôles et tâches

Coordonner les activités sportives de compétition et de haut niveau :

- Définir la politique sportive de haut niveau en collaboration avec le directeur général.
- Élaborer et superviser un programme pluriannuel spécifique, y compris la gestion des budgets associés.
- Établir des directives générales pour l'entraînement des cadres nationaux en coordination avec l'entraîneur national.
- Définir des critères de performance en collaboration avec la direction sportive du COSL.
- Coordonner les plans d'entraînement avec les entraîneurs et d'autres structures de soutien (LIHPS).
- Superviser les actions médicales et paramédicales pour les cadres nationaux, y compris le suivi médical et la prévention contre le dopage.

Mettre en œuvre un concept de développement sportif à long terme :

- Élaborer des directives cadres en collaboration avec le responsable de développement et de formation pour les concepts de développement à long terme.
- Définir les objectifs sportifs à court, moyen et long terme.
- Coordonner les mesures visant à promouvoir les objectifs sportifs de la fédération en collaboration avec les clubs, en particulier en ce qui concerne la formation des jeunes talents.
- Définir une stratégie de détection de jeunes talents en collaboration avec le chargé de développement et de formation ainsi qu'avec les entraîneurs nationaux et du centre de formation.
- Participer au processus de recrutement des entraîneurs nationaux et des entraîneurs du centre de formation en apportant une analyse technique et stratégique.
- Évaluer de manière objective les résultats des programmes pluriannuels sur le plan sportif et humain et identifier les besoins en ressources humaines et techniques.
- Collaborer avec les partenaires tels que les clubs sportifs, le COSL et l'INAPS pour mettre en œuvre le concept de développement à long terme de l'athlète.

Promouvoir la discipline sportive :

- Identifier les initiatives liées au sport, aux loisirs et à la santé, et superviser leur planification stratégique et leur mise en œuvre.
- Développer, proposer, coordonner et promouvoir des activités, des cours et des événements pertinents en collaboration avec l'INAPS pour divers groupes cibles.

Compétences :

- Maîtrise technique et expertise dans la discipline sportive concernée.
- Leadership solide et capacité à diriger une équipe d'entraîneurs et de personnel technique.
- Excellentes compétences en gestion et en planification.
- Capacité à élaborer des politiques sportives de haut niveau.
- Connaissance approfondie du paysage sportif national et international.
- Aptitudes en communication, en négociation et en relations interpersonnelles.
- Capacité à évaluer objectivement les performances sportives et à prendre des décisions basées sur des données.
- Connaissance des règles et des réglementations sportives nationales et internationales.
- Capacité à travailler sous pression et à gérer efficacement les situations complexes.
- Engagement envers l'éthique sportive et la promotion des valeurs sportives.

Qualifications

- Diplôme d'études supérieures en sciences du sport, en entraînement sportif ou dans un domaine connexe.
- Diplôme avancée d'entraîneur dans la discipline sportive concernée.
- Expérience professionnelle significative en tant qu'entraîneur ou directeur technique dans la discipline sportive.



*Institut national de l'activité
physique et des sports*

**Entraîneur national
(H/F)**

Raison d'être

Les Entraîneurs nationaux (H/F) assument un rôle essentiel dans le développement et la performance sportive au sein de leur fédération. Leur mission principale consiste à concevoir, mettre en œuvre, coordonner et superviser l'entraînement de l'ensemble des athlètes, afin de les préparer aux exigences des compétitions de haut niveau. Ils contribuent ainsi directement à la gestion stratégique du sport de compétition.

Rôles et Tâches

- Responsabilité globale de l'élaboration d'analyses de la saison :
 - Élaborer des analyses de saison pour toutes les disciplines sportives au sein de la fédération sportive, y compris des analyses spécifiques pour chaque discipline.
- Coordination de l'équipe nationale :
 - Définir la composition de l'équipe nationale, surveiller l'évolution des performances des athlètes et prendre des décisions sur la participation aux compétitions internationales.
- Élaboration de plans d'entraînement cadre :
 - En collaboration avec le directeur sportif, concevoir des plans d'entraînement cadre pour les athlètes de haut niveau.
- Gestion et coordination du personnel sportif (préparateur physique, entraîneur(s) du centre de formation, etc.) :
 - Superviser et coordonner le personnel impliqué dans le sport de performance, en collaboration avec le directeur sportif.
- Planification globale et coordination :
 - Planifier et coordonner les interactions entre les entraîneurs, le personnel de soutien du sport de performance (LIHPS), les entraîneurs nationaux de la jeunesse et les entraîneurs de club concernés.
- Encadrement des athlètes :
 - Fournir un encadrement et un soutien aux athlètes de cadre en collaboration avec le Directeur Sportif.
- Formation et perfectionnement :
 - Contribuer à la formation et au perfectionnement des entraîneurs impliqués dans le sport de compétition.

Compétences requises

- Solides compétences techniques et expertise dans la discipline sportive concernée.
- Leadership et capacité à motiver les athlètes.
- Excellentes compétences en planification et en organisation.
- Capacité à collaborer efficacement avec d'autres professionnels du sport.

- Aptitudes en communication, en analyse et en prise de décision.
- Connaissance approfondie du sport de compétition et des règlements sportifs
- Capacité à travailler sous pression et à gérer efficacement les situations complexes.
- Engagement envers l'éthique sportive et la promotion des valeurs sportives.

Qualifications

- Diplôme d'études supérieures en sciences du sport, en entraînement sportif ou dans un domaine connexe.
- Diplôme supérieur d'entraîneur dans la discipline sportive concernée (INAPS ou équivalent).
- Expérience professionnelle significative en tant qu'entraîneur de haut niveau.
- Connaissance approfondie des règles et des réglementations sportives nationales et internationales.



*Institut national de l'activité
physique et des sports*

Entraîneur – Centre de formation

Raison d'être

L'Entraîneur national de centre de formation et développement de talents a pour mission principale de gérer, coordonner et superviser l'entraînement des jeunes athlètes de haut niveau. Il est responsable de leur développement jusqu'à leur participation à des compétitions internationales majeures ou leur intégration dans le cadre élite de la fédération sportive. Ce rôle comprend également la gestion des processus stratégiques et de performance à long terme. Il joue un rôle essentiel dans la formation de la prochaine génération d'athlètes de haut niveau, en assurant leur progression sportive tout en contribuant à leur développement personnel et social.

Rôles et Tâches

- Planification et mise en œuvre des programmes d'entraînement : Élaborer, conduire et superviser des programmes d'entraînement centralisés et décentralisés pour les jeunes athlètes, en assurant une progression régulière et adaptée à chaque étape de développement.
- Coordination et communication : Collaborer étroitement avec les entraîneurs nationaux (**H/F**), les entraîneurs des équipes nationales **jeunes** et les entraîneurs **des clubs** pour harmoniser les méthodes d'entraînement et les objectifs sportifs.
- Gestion du cadre de talents : Définir et coordonner la composition des cadres de jeunes athlètes, surveiller leur développement de performance et mettre en œuvre des concepts de détection, de sélection et de transfert de talents.
- Développement de programmes de talents : Planifier et exécuter des programmes de détection et de développement de talents, en s'assurant de leur alignement avec les objectifs de performance à long terme **en collaboration avec le directeur technique et les entraîneurs nationaux**.
- Soutien stratégique et pédagogique : Assurer un entraînement de haute qualité et participer au développement de la personnalité et des compétences sociales des jeunes athlètes, en collaboration avec les parents, **les entraîneurs** et les enseignants.
- Suivi et évaluation : Développer et appliquer des critères pour la nomination des jeunes athlètes dans les cadres nationaux, et superviser leur progression continue.

Compétences requises

- Compétence technique : Maîtrise des concepts et techniques d'entraînement sportif de haut niveau, spécifiquement pour les jeunes athlètes.
- Compétence en gestion de talents : Capacité à identifier, sélectionner et développer des jeunes talents sportifs.
- Compétence en communication et collaboration : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec divers partenaires et intervenants, incluant entraîneurs, parents et institutions éducatives.
- Compétence stratégique : Capacité à élaborer et mettre en œuvre des stratégies à long terme pour le développement des jeunes athlètes et des programmes de performance.
- Compétence pédagogique : Engagement envers le développement holistique des jeunes athlètes, incluant leur éducation personnelle et sociale.

Qualifications

- Formation académique : Diplôme en sciences de l'entraînement sport, en éducation physique ou dans un domaine connexe.
- Expérience professionnelle : Expérience significative dans l'entraînement sportif de jeunes athlètes de haut niveau, de préférence à un niveau national ou international.
- Certifications : Certifications pertinentes en entraînement sportif, telles que celles délivrées par l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS).
- Compétences personnelles : Excellentes compétences interpersonnelles, capacité à motiver et inspirer les jeunes athlètes, et forte éthique professionnelle.



*Institut national de l'activité
physique et des sports*

Entraîneur – assistant

Raison d'être

L'Entraîneur assistant assure un rôle de **soutien technique, pédagogique et organisationnel** auprès des entraîneurs principaux dans les différentes catégories, programmes ou contextes d'intervention. Sa mission est d'accompagner la mise en œuvre des séances, de contribuer à l'encadrement des pratiquants, et de participer à la qualité de l'environnement d'entraînement.

Il intervient en tant que **support** pour renforcer la cohérence de l'encadrement, faciliter la continuité entre les niveaux de pratique et offrir une aide opérationnelle et pédagogique dans les organisations sportives.

Rôles et Tâches

Soutien à l'encadrement sportif

- Assister les entraîneurs responsables dans la préparation, l'organisation et l'animation des séances d'entraînement.
- Accompagner les pratiquants pendant les séances : démonstration, correction technique, encouragement.
- Assurer une présence active et sécurisante, notamment auprès des débutants ou des plus jeunes.
- Soutenir la mise en œuvre des contenus définis dans le cadre du projet pédagogique ou du plan d'entraînement.

Coordination et communication

- Servir de relais entre les différents entraîneurs, notamment en cas d'alternance ou de remplacement.
- Participer aux réunions d'équipe technique et à la circulation des informations pédagogiques.
- Assurer une continuité dans les méthodes d'encadrement et les attentes auprès des pratiquants.

Appui à la logistique et à l'organisation

- Contribuer à la mise en place et au rangement du matériel sportif.
- Aider à l'accueil des participants et à l'encadrement administratif si besoin (émargements, tenues, informations).
- Participer à l'organisation et à l'encadrement des événements, compétitions, regroupements ou stages.

Participation au développement pédagogique

- Observer les séances et proposer des ajustements ou idées d'amélioration.
- Participer à l'élaboration de contenus ou de supports d'entraînement simples (exercices, jeux, fiches).

- S'impliquer dans son **développement personnel et professionnel** via des formations, des retours d'expérience ou un tutorat par les entraîneurs titulaires.

Compétences requises

Compétences techniques :

- Connaissance des fondamentaux techniques et tactiques de la discipline.
- Bonne compréhension du déroulement d'une séance et des principes pédagogiques de base.
- Capacité à intervenir avec bienveillance et efficacité auprès de publics variés.
- Notions en sécurité, premiers secours et prévention des risques.

Compétences comportementales :

- Esprit d'équipe, loyauté et capacité à suivre les consignes données.
- Enthousiasme, dynamisme et sens de l'engagement.
- Qualités relationnelles, patience et pédagogie.
- Disponibilité, ponctualité, fiabilité dans les engagements pris.

Compétences linguistiques :

- Capacité à interagir dans au moins une des langues administratives du pays.

Qualifications

- Diplôme d'encadrement sportif de niveau LUXQF3 (en cours ou acquis) ou équivalent.
- Une expérience comme pratiquant dans la discipline est un atout.
- Participation recommandée à des formations continues ou à un parcours de formation vers un rôle d'entraîneur principal.

Atouts

- Motivation à évoluer vers un rôle d'entraîneur à part entière.
- Polyvalence et capacité à intervenir dans différents groupes d'âge ou niveaux.
- Bon contact avec les jeunes, les familles ou les publics spécifiques.
- Expérience en animation, jeunesse ou activités périscolaires.
- Sens de l'observation et volonté d'apprendre dans un cadre structuré.

inaps

*Institut national de l'activité
physique et des sports*

**Préparateur
physique**

Raison d'être :

Le préparateur physique au sein d'une fédération sportive a pour mission principale d'optimiser les performances physiques des athlètes tout en réduisant le risque de blessures. Il veille à ce que les sportifs bénéficient d'une préparation physique adéquate et d'une récupération optimale en vue des compétitions. Son rôle est de s'assurer que les athlètes sont dans une condition physique idéale pour exceller dans leur discipline. En collaboration étroite avec les entraîneurs et les athlètes, le préparateur physique travaille à minimiser les risques de blessures et à renforcer la résilience des sportifs face aux exigences de la compétition de haut niveau. L'objectif est de maximiser le potentiel des athlètes et de favoriser leur pleine performance.

Rôles et tâches :

Évaluation de la condition physique des athlètes et identification de leurs besoins spécifiques :

- Conception de programmes d'entraînement physiques sur mesure pour les athlètes, tenant compte des exigences de leur discipline.
- Supervision et mise en œuvre de séances d'entraînement, y compris la planification de l'échauffement, des exercices de force, de l'endurance, de la mobilité et de la récupération.
- Suivi de la progression de chaque athlète et adaptation des programmes en conséquence.
- Collaboration étroite avec les entraîneurs pour intégrer la préparation physique dans la planification globale de l'entraînement.
- Prévention et gestion des blessures en mettant en place des protocoles de rééducation et en travaillant sur la prévention des blessures.
- Éducation des athlètes sur les bonnes pratiques en matière de condition physique, d'hydratation et de nutrition.
- Utilisation de technologies et d'outils de pointe pour surveiller les paramètres physiologiques et la récupération.
- Participation à la coordination des périodes de préparation et de compétition pour optimiser les performances des athlètes.
- Assurer la coordination des actions et collaborer avec les scientifiques du sport et les experts du LIHPS.

Compétences requises :

Pour exceller dans cette fonction, le préparateur physique doit posséder les compétences suivantes :

- Connaissance approfondie de la physiologie du sport, de la nutrition et de la récupération.
- Compréhension des besoins spécifiques des différentes disciplines sportives.
- Aptitudes à évaluer la condition physique et à identifier les axes d'amélioration et les leviers d'intervention.

- Maîtrise des connaissances et techniques d'entraînement en force, en endurance, en flexibilité et en mobilité.
- Compétences en planification et en suivi de la progression.
- Capacité à travailler en équipe avec des entraîneurs et d'autres professionnels de la santé.
- Maîtrise des technologies liées à la surveillance de la performance.
- Excellentes compétences en communication pour développer, accompagner et motiver les athlètes.
- Adaptabilité pour s'ajuster aux besoins changeants des athlètes et des compétitions.

Qualifications :

- Un diplôme universitaire en sciences du sport, en optimisation de la performance (OPS) ou en physiologie de l'exercice ou dans un domaine connexe.
- Une certification en tant que préparateur physique émis ou reconnue par l'INAPS.
- Une expérience pratique en tant que préparateur physique, de préférence avec des athlètes de haut niveau.
- Une connaissance des règles et des réglementations spécifiques à la discipline sportive de la fédération. (Atout)
- La maîtrise d'au moins deux langues administratifs et l'anglais peut être un atout, notamment si la fédération opère à l'échelle internationale.